

Déclaration et Convention de retenue à la source pour les sociétés de personnes, *Grantor trusts* et *Simple trusts* étrangers

Compte n°: _____

Nom de la société de personnes /trust _____
 (ci-après «le Titulaire de compte» ou l'«Entité»)

1. Informations relatives aux associés, bénéficiaires ou settlors/grantors

Dans le tableau ci-dessous, veuillez citer les associés de la société de personnes, le *settlor/grantor* dans le cas d'un *grantor trust* ou des bénéficiaires pour un *simple trust*.

Nom de l'associé, bénéficiaire ou settlor/grantor			
Adresse de résidence permanente et Pays			
Statut aux fins du Qualified Intermediary	Status FATCA (voir note 2)		Répartition des revenus en % Le total doit être égal à 100 % (voir note 3)
Type de personne (voir note 1)	Entités étrangères exclusivement (voir note 1)		
<input type="checkbox"/> US non-exempt recipient <input type="checkbox"/> US exempt recipient <input type="checkbox"/> Personne physique étrangère <input type="checkbox"/> Entité étrangère	<input type="checkbox"/> L'Entité est un Beneficial owner <input type="checkbox"/> L'Entité agit en qualité d'intermédiaire <input type="checkbox"/> L'Entité est une entité transparente (flow-through)	<input type="checkbox"/> Personne physique non US <input type="checkbox"/> Specified US person <input type="checkbox"/> Autre (précisez): _____	

Nom de l'associé, bénéficiaire ou settlor/grantor			
Adresse de résidence permanente et Pays			
Statut aux fins du Qualified Intermediary	Status FATCA (voir note 2)		Répartition des revenus en % Le total doit être égal à 100 % (voir note 3)
Type de personne (voir note 1)	Entités étrangères exclusivement (voir note 1)		
<input type="checkbox"/> US non-exempt recipient <input type="checkbox"/> US exempt recipient <input type="checkbox"/> Personne physique étrangère <input type="checkbox"/> Entité étrangère	<input type="checkbox"/> L'Entité est un Beneficial owner <input type="checkbox"/> L'Entité agit en qualité d'intermédiaire <input type="checkbox"/> L'Entité est une entité transparente (flow-through)	<input type="checkbox"/> Personne physique non US <input type="checkbox"/> Specified US person <input type="checkbox"/> Autre (précisez): _____	



Nom de l'associé, bénéficiaire ou settlor/grantor			
Adresse de résidence permanente et Pays			

Statut aux fins du Qualified Intermediary		Status FATCA (voir note 2)	Répartition des revenus en % Le total doit être égal à 100 % (voir note 3)
Type de personne (voir note 1)	Entités étrangères exclusivement (voir note 1)		
<input type="checkbox"/> US non-exempt recipient <input type="checkbox"/> US exempt recipient <input type="checkbox"/> Personne physique étrangère <input type="checkbox"/> Entité étrangère	<input type="checkbox"/> L'Entité est un Beneficial owner <input type="checkbox"/> L'Entité agit en qualité d'intermédiaire <input type="checkbox"/> L'Entité est une entité transparente (flow-through)	<input type="checkbox"/> Personne physique non US <input type="checkbox"/> Specified US person <input type="checkbox"/> Autre (précisez): <hr/>	

Nom de l'associé, bénéficiaire ou settlor/grantor			
Adresse de résidence permanente et Pays			

Statut aux fins du Qualified Intermediary		Status FATCA (voir note 2)	Répartition des revenus en % Le total doit être égal à 100 % (voir note 3)
Type de personne (voir note 1)	Entités étrangères exclusivement (voir note 1)		
<input type="checkbox"/> US non-exempt recipient <input type="checkbox"/> US exempt recipient <input type="checkbox"/> Personne physique étrangère <input type="checkbox"/> Entité étrangère	<input type="checkbox"/> L'Entité est un Beneficial owner <input type="checkbox"/> L'Entité agit en qualité d'intermédiaire <input type="checkbox"/> L'Entité est une entité transparente (flow-through)	<input type="checkbox"/> Personne physique non US <input type="checkbox"/> Specified US person <input type="checkbox"/> Autre (précisez): <hr/>	

Nom de l'associé, bénéficiaire ou settlor/grantor			
Adresse de résidence permanente et Pays			

Statut aux fins du Qualified Intermediary		Status FATCA (voir note 2)	Répartition des revenus en % Le total doit être égal à 100 % (voir note 3)
Type de personne (voir note 1)	Entités étrangères exclusivement (voir note 1)		
<input type="checkbox"/> US non-exempt recipient <input type="checkbox"/> US exempt recipient <input type="checkbox"/> Personne physique étrangère <input type="checkbox"/> Entité étrangère	<input type="checkbox"/> L'Entité est un Beneficial owner <input type="checkbox"/> L'Entité agit en qualité d'intermédiaire <input type="checkbox"/> L'Entité est une entité transparente (flow-through)	<input type="checkbox"/> Personne physique non US <input type="checkbox"/> Specified US person <input type="checkbox"/> Autre (précisez): <hr/>	



Un formulaire «Statut non US/US pour personnes physiques», ou le formulaire IRS approprié ou un formulaire bancaire équivalent pour une Entité doit être fourni pour chaque associé, bénéficiaire ou settlor/grantor afin d'établir son statut non US/US. En outre, chaque associé, bénéficiaire ou settlor/grantor qui est une Entité agissant en qualité d'intermédiaire ou considérée comme entité transparente (flow-through) selon la réglementation fiscale US devra fournir sa propre déclaration de retenue à la source ("withholding statement").

2. Demande visant à bénéficier de la convention fiscale

Si tous les bénéficiaires effectifs demandent à bénéficier de la convention fiscale pour les revenus soumis à la convention conclue entre leur pays de résidence permanente et les Etats-Unis, l'Entité reconnaît que ces revenus seront soumis au taux de retenue à la source le plus élevé applicable en fonction de l'associé, du bénéficiaire ou du settlor/grantor ayant le taux de retenue à la source maximum.

3. Changements de circonstances

Le Titulaire de compte entreprend d'informer la Banque, de sa propre initiative et sous 30 jours, (i) de tout changement de circonstances modifiant le statut de tout associé, bénéficiaire et settlor/grantor répertoriés dans la présente déclaration de retenue à la source (en particulier, passage du statut de «personne non US» à «personne US» et vice-versa en vertu de la réglementation fiscale américaine applicable), ou (ii) de tout changement dans la composition de ses associés, bénéficiaires ou settlors/grantors. En cas de changement de circonstances, le Titulaire de compte s'engage à fournir une déclaration de retenue à la source mise à jour ainsi que les formulaires, documentation et attestations (nouveaux ou mis à jour) demandés par la Banque dans un délai de 30 jours.

4. Application de la solution «Joint Account» (section 4.05 de l'Accord d'intermédiaire qualifié)

L'Entité est une société de personnes ou un trust non chargé de la retenue à la source («*nonwithholding*») et atteste de ce qui suit (cocher toutes les cases appropriées):

- le statut FATCA de l'Entité est soit (i) *Certified Deemed Compliant* (telle qu'un *Certified Deemed Compliant Sponsored and certaines Non-reporting IGA FFI*), (ii) un *Exempt Beneficial Owner*, (iii) *Owner Documented FFI*, ou (iv) une *Non-Financial Foreign Entity* (telle qu'une *NFFE active ou passive*);
- les associés, bénéficiaires ou *grantors/settlors* de l'Entité ne sont ni (i) une personne US, (ii) une personne étrangère soumise à la retenue à la source ou à la déclaration en vertu des réglementations FATCA, telle qu'un Titulaire de compte récalcitrant ou une institution financière étrangère non participante (*non-participating FFI*), ni (iii) une Entité transparente (*flow-through*);
- les associés, bénéficiaires ou *grantors/settlors* de l'Entité n'agissent pas en qualité d'intermédiaire (p. ex. nomineee, fiduciaire, etc.);
- L'Entité accepte, sur demande, de mettre à disposition de la Banque ou du réviseur externe de la Banque (y compris pour répondre aux demandes de renseignements de l'IRS), à des fins de contrôles de conformité en vertu de l'Accord d'intermédiaire qualifié, les justificatifs attestant qu'elle a fourni à la Banque les documents (avec les déclarations de retenue à la source y relatives et autres documents et informations) concernant ses associés, bénéficiaires ou *grantors/settlors*

Si les conditions cumulatives ci-dessus sont remplies, les associés, bénéficiaires ou settlors/grantors non US de l'Entité ne seront pas soumis à une déclaration nominative à l'IRS, conformément aux dispositions de l'Accord QI. Sinon, le soussigné reconnaît par la présente que, en vertu des dispositions applicables relatives aux intermédiaires qualifiés, la Banque est tenue de déclarer chaque année à l'IRS le nom de l'Entité ainsi que de ses associés, bénéficiaires et settlors/grantors, qu'ils soient américains ou non, avec d'autres informations relatives au compte, conformément à la réglementation américaine applicable, et dispense la Banque de son obligation de respecter le secret bancaire.

Date (JJ/MM/AAAA):

Signature du Titulaire du compte/Entité:



VEUILLEZ NOTER QUE LA BANQUE NE PEUT PAS FOURNIR DE CONSEILS FISCAUX. SI VOUS NE SAVEZ PAS COMMENT COMPLÉTER CE FORMULAIRE, NOUS VOUS RECOMMANDONS DE PRENDRE CONTACT AVEC VOTRE CONSEILLER FISCAL. POUR ÉVITER TOUTE AMBIGUITÉ, LES NOTES EXPLICATIVES ET EXPLICATIONS CI-DESSOUS SONT FOURNIES À DES FINS GÉNÉRALES ET NE SAURAIENT PRÉSENTER QUELQUE FORME DE CONSEIL FISCAL QUE CE SOIT.

NOTE 1: DÉFINITION DES TERMES UTILISÉS POUR LE STATUT D'INTERMÉDIAIRE QUALIFIÉ

Personne US: toute personne, physique ou morale, soumise à l'impôt aux Etats-Unis sur ses revenus. En font notamment partie (i) les personnes physiques qui sont citoyens américains ou résidents permanents américains, (ii) les entreprises ou sociétés de personnes constituées ou organisées selon le droit américain, (iii) des trusts avec un trustee américain et soumis à la juridiction américaine et (iv) les successions de certains défunt ayant été des personnes physiques US.

Un US exempt recipient désigne notamment les entités US suivantes: une entreprise, une organisation exonérée d'impôts, une organisation internationale, un négociant de valeurs mobilières ou de matières premières, un REIT, une Entité enregistrée sous la forme d'une société d'investissement selon la loi américaine applicable, une institution financière, certains trusts, nominees, dépositaires, courtiers et négociants de swaps.

Un US non-exempt recipient est toute personne US n'étant pas un *US exempt recipient*.

Personne physique ou Entité étrangère: toute personne physique ou Entité qui n'est pas une personne US.

Le Beneficial owner désigne généralement la personne physique ou l'Entité tenue d'inclure les revenus dans sa propre base imposables. Inversement, une Entité transparente (**flow-through**) est, de manière générale, une Entité étrangère fiscalement transparente, telle qu'une société de personnes (autre qu'une société de personnes étrangère en charge de la retenue à la source), un *settlor/grantor* étranger ou un simple trust étranger (autre qu'un trust étranger en charge de la retenue de l'impôt).

Un **intermédiaire** désigne toute personne agissant pour le compte d'un tiers telle qu'un dépositaire, un courtier, un nomine, un agent fiduciaire ou autre.

Note 2: DÉFINITION DES TERMES UTILISÉS POUR LE STATUT FATCA

Specified US person: toutes personnes US (voir ci-dessus) autres que: (i) les sociétés dont les actions sont négociées régulièrement sur un ou plusieurs marchés boursiers établis, (ii) les sociétés membres du même groupe affilié que les sociétés décrites sous (i), (iii), les organisations exonérées d'impôts en vertu de l'article 501(a) ou les plans d'épargne retraite individuels, (iv), le gouvernement américain ou toute agence ou organisme sous contrôle intégral de celui-ci, y compris tout territoire américain, toute subdivision politique de ce qui précède, ou toute agence ou organisme sous contrôle total d'un ou plusieurs organismes susmentionnés, (v) les banques, (vi) les fonds de placement immobilier, (vii), les sociétés d'investissement réglementées ou les entreprises enregistrées auprès de la Securities Exchange Commission en vertu de l'Investment Company Act de 1940, (viii), les fonds communs de placement, (ix), les trusts exonérés d'impôts, (x) les négociants de titres, matières premières ou instruments financiers dérivés (y compris contrats de principal notionnel, futures, forwards et options) enregistrés en tant que tels aux Etats-Unis ou dans tout Etat fédéral, (xi) les courtiers, et (xii) les trusts exonérés d'impôts en vertu d'un plan visé à l'article 403(b) ou 457(g).

Personne physique non US: toute personne physique qui n'est pas une personne US.

Autre: si le Titulaire de compte n'est ni une personne physique ni une Entité US, veuillez indiquer votre statut FATCA sur la base des IRS Final Regulations ou de l'accord intergouvernemental (IGA) concerné.

Note 3: RÉPARTITION DES REVENUS

Ces informations concernent les revenus alloués à chaque associé, bénéficiaire ou settlor/grantor du Titulaire de compte. Si le traitement «Joint account» ne peut s'appliquer au Titulaire de compte (voir point 4 ci-dessus), ces informations seront utilisées par la Banque dans le cadre de ses obligations en vertu de l'Accord d'intermédiaire qualifié aux fins de la déclaration des revenus alloués à chaque associé, bénéficiaire ou settlor/grantor de l'Entité. Comme indiqué au point 2 ci-dessus, le taux le plus élevé sera appliqué sur tous les revenus d'origine américaine versés sur le compte.

